



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-02-27

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle, tenue le **27 février 2024, à 19 h**, au salon du personnel.

SONT PRÉSENTS :

- | | |
|-----------------------------|------------------------------------|
| — Brynhilde Bord, parent | — Anik Gauthier, enseignante |
| — Andréanne Lamothe, parent | — Sylvie Hillman, enseignante |
| — Nicolas Sallio, parent | — Frédérique Marichal, enseignante |
| — Carole Tremblay, parent | — Sophie Lussier, directrice |

ABSENCE NOTIFIÉE :

Nathalie Lefebvre, technicienne au SDG

Mpungi Mafalanka, psychologue

MEMBRES DU PUBLIC :

Aucun membre du public

INVITÉ (S) :

Aucun invité

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Nicolas Sallio, président du CÉ, ouvre l'assemblée à 19 h 11.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Anik Gauthier se propose comme secrétaire afin de rédiger le procès-verbal.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Brynhilde Bord.

CÉ30-02-2024

Adopté à l'unanimité

4. Suivi et adoption du procès-verbal du 30 janvier 2024

L'adoption du procès-verbal est proposée par Nicolas Sallio.

CÉ31-02-2024

Adopté à l'unanimité



5. Parole au public

Il n'y a pas de public présent.

6. Formation obligatoire pour les membres du CÉ (suivi de cheminement)

Aucune question, aucun commentaire.

POINT D'ADOPTION

7. Critères de sélection de la direction d'établissement 2024-2025

Ces critères doivent être acheminés à la direction générale du CSSP avant le 12 avril 2024.

Le CÉ a révisé le document « Critères de sélection de la direction d'établissement » et désire le reconduire tel quel.

CÉ32-02-2024

Adopté à l'unanimité

POINTS D'INFORMATION ET DE SUIVI

8. Projet éducatif 2024-2027

Suivi de cheminement en vue de l'adoption prévue le 26 mars.

Les 3 objectifs qui ont été ciblés dans le projet éducatif sont le développement sensori-moteur, les transitions et le bien-être et la sécurité.

Madame Annie De Noury, directrice générale adjointe au CSSP et Madame Sophie Lussier se rencontreront durant la semaine de relâche afin de faire de petits ajustements. Par la suite, le projet éducatif sera présenté en assemblée générale et au CÉ.

9. Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école

Suivi d'actualisation

Cette année, nous devons inclure les VACS (violences à caractère sexuel).

Le comité du support à la gestion des comportements a fait une ébauche de protocole afin de contrer les gestes de violence et d'intimidation. Il s'agit d'un outil élaboré et utilisé « à l'interne ». Celui-ci comprend l'identification des manifestations observables et les moyens à utiliser afin d'accompagner les enfants.

10. Campagne de financement

Nous n'avons pas de suivi sur les montants. Monsieur Sallio s'attend à ce que les revenus soient moindres que ceux de l'an passé, où ils ont atteint un niveau record.

Les montants amassés seront ajoutés au fonds à destination spéciale qui servira ultimement à améliorer le parcours naturel.

11. Réfection du parcours naturel - suivi

Des plans sont faits. Une soumission a été faite pour un bac à sable, qui pourrait être installé en juin 2024. Le dossier avance avec, entre autres, la participation de Mme Stéphanie Sabourin, technicienne au service des ressources matérielles. La réfection complète du parcours ne se fera pas cette année, mais devrait être terminée en 2026.

Madame Brynhilde Bord propose qu'une vidéo soit faite afin de renseigner et remercier les parents des élèves présents à l'école durant les années où les revenus des campagnes de financement auront servi à ce projet. Ceci pourrait créer un engouement et donner l'idée à des personnes de contribuer au projet.

Sylvie Hillman propose que ce mandat soit donné au comité « On bouge au cube ». Des parents indiquent qu'ils pourraient également contribuer à la vidéo. Madame Lussier suggère qu'on propose l'idée au comité.

Madame Carole Tremblay se questionne sur les spécifications de différents éléments de la soumission du bac à sable. Madame Gauthier mentionne que Madame Sabourin, aux ressources matérielles, a le mandat de vérifier ces éléments. Monsieur Sallio lui offre d'avoir une copie de la soumission. Elle pourra communiquer avec les ressources matérielles pour avoir plus de renseignements. Madame Lussier lui fournit un plan du projet.

12. Parole au représentant au Comité de parents

Monsieur Sallio n'a pas pu participer à la dernière séance. Cette année, les discussions tournent beaucoup autour du sujet de la montée de la violence, des enjeux de société qui font que les enfants d'aujourd'hui sont différents, de la façon de faire pour soutenir les parents, etc. Une représentation de la pièce de théâtre « Le rêve d'Éli », offerte gratuitement à tous les parents, sera présentée le 9 avril prochain à l'école De Mortagne à Boucherville. Le thème sera l'anxiété chez les adolescents. Nous pourrions mentionner cet événement dans le « Mémo aux parents » de mars.

13. Parole au personnel de l'école

13.1. Personnel enseignant

Sylvie Hillman décrit l'activité d'œuvre d'art éphémère organisée par le comité environnement. Les enfants ont été émerveillés et ont été très respectueux envers les œuvres.

Frédérique Marichal mentionne que les enfants profitent beaucoup de la belle température, et que le module de jeu a été réouvert aujourd'hui, à la grande joie des enfants.

13.2. Personnel professionnel

Madame Lussier nomme le fait que la période de classement des élèves des groupes 5 ans est terminée. Les professionnelles travaillent maintenant à soutenir les enfants ciblés par le service « La Ribambelle ».

13.3. Personnel de soutien

La période d'inscriptions est maintenant terminée.

Le SDG travaille à sa partie du projet éducatif.

13.4. Direction

Le CSSP réfléchit à la situation d'éclipse qui aura lieu le 8 avril prochain. Il y a des enjeux de sécurité importants par rapport à cette situation. Il est possible que le transport soit retardé ou devancé, ou qu'il n'y en ait pas du tout. Pour le centre de service, il n'est pas question d'annuler la journée de classe. Rien n'est prévu au calendrier scolaire pour cet événement, et aucune journée pour force majeure ne sera utilisée non plus. Le DG a fait une rencontre à ce sujet le 20 février dernier et aucune entente n'a été conclue entre le CSSP et les transporteurs scolaires.

14. Autres sujets

Traiteur : Nous avons une nouvelle proposition pour le service traiteur. Discussion. Les gens présents sont satisfaits du service actuel. Madame Lussier demandera l'avis de Nathalie Lefebvre qui est absente, afin de pouvoir conclure rapidement le dossier à la prochaine rencontre du CÉ.

15. Rappel de la date de la prochaine assemblée

Mardi 26 mars 2024 à 19 h

16. Levée de l'assemblée

Monsieur Sallio propose la levée de l'assemblée à 20 h 33.

CÉ33-02-2024

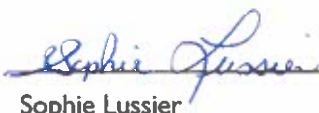
Approuvé à l'unanimité

SIGNATURES :



Nicolas Sallio

Président du Conseil d'établissement



Sophie Lussier

Directrice